



VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 30 MAI 2023

Monsieur Claude EERDEKENS, Bourgmestre ;
Monsieur Vincent SAMPAOLI, Monsieur Benjamin COSTANTINI, Monsieur Guy HAVELANGE, Madame Françoise LEONARD, Madame Elisabeth MALISOUX, Échevins ;
Madame Sandrine CRUSPIN, Présidente du CPAS ;
Monsieur Christian BADOT, Madame Marie-Christine MAUGUIT, Monsieur Etienne SERMON, Madame Rose SIMON-CASTELLAN, Monsieur Philippe MATTART, Monsieur Philippe RASQUIN, Monsieur Christian MATTART, Madame Françoise TARPATAKI, Madame Florence HALLEUX, Madame Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Madame Cassandra LUONGO, Monsieur Jawad TAFRATA, Monsieur Kévin GOOSSENS, Madame Caroline LOMBA, Madame Christine BODART, Madame Marie-Luce SERESSIA, Madame Natacha François, Madame Gwendoline WILLIQUET, Monsieur Damien LOUIS, Monsieur Hugues DOUMONT, Madame Nathalie ELSEN, Monsieur Eddy SARTORI, Conseillers communaux
Monsieur Ronald Gossiaux, Directeur général
Présidence pour ce point : Monsieur Philippe RASQUIN

6.12. OBJET : Notre Avenir Coopérative - Assemblée générale du 8 juin 2023 - Mandats de vote

Le Conseil,

En séance publique,

Vu les articles L1122-20 § 1er, L1122-24 alinéas 1^{er} et 2, L1122-26 § 1er, L1122-30 et L1122-34 § 2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu sa décision du 2 mars 2020 de s'affilier à la société coopérative « *Notre avenir coopérative* », de SUARLEE, rue Maria de Dorlodot, n°8, et d'y souscrire 100 parts « D » d'une valeur de 50 € chacune, soit un total de 5.000 €, en vue de soutenir la mise en œuvre de la sortie des Éditions de l'Avenir du groupe ENODIA-NETHYS ;

Vu sa décision de ce jour désignant Madame Marie JAMART, Chargée de communication pour le représenter aux Assemblées générales de la coopérative ;

Vu le courriel du 17 mai 2023 de « *Notre Avenir coopérative* » annonçant la tenue d'une Assemblée générale de la coopérative le jeudi 8 juin 2023 ;

Vu l'ordre du jour de cette Assemblée, lequel est le suivant :

1. Communication du procès verbal de l'Assemblée générale du 28 juin 2022 ;
2. Approbation des comptes 2022 et décharge aux administrateurs ;
3. Rapport d'activité : approbation ;
4. Entrée de la coopérative dans le capital des Editions de l'Avenir Presse : confirmation ;
5. Divers.

Sur la proposition du Collège communal,

ARRETE A L'UNANIMITE :

Article 1er

Un mandat de vote est donné aux représentants prédésignés pour chacun des points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2023 :

Point 1 : Communication du procès verbal de l'Assemblée générale du 28 juin 2022 ;

Résultat du vote : 24 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 2 : Approbation des comptes 2022 et décharge aux administrateurs ;

Résultat du vote : 24 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 3 : Rapport d'activité : approbation ;

Résultat du vote : 24 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 4 : Entrée de la coopérative dans le capital des Editions de l'Avenir Presse : confirmation ;

Résultat du vote : 24 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 5 : Divers ;

Résultat du vote : 24 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Article 2

Ce vote est valable pour l'Assemblée générale ordinaire programmée le 8 juin 2023, ainsi que pour toute autre Assemblée générale ultérieure, avec le même point à l'ordre du jour, si celle du 8 juin 2023 ne devait pas se trouver en nombre qualifié pour siéger.

Article 3

Une expédition conforme de la présente délibération sera transmise à la société coopérative « *Notre avenir coopérative* », de SUARLEE, rue Maria de Dorlodot, n°8, ainsi qu'à la déléguée communale.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

Par le Conseil,

Le Directeur général,

Le Président,

Ronald Gossiaux

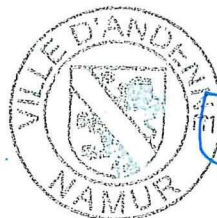
Philippe Rasquin

Pour extrait conforme,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Ronald Gossiaux



Claude Eerdekens